

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 22 Août 1893

NOUVELLES LOCALES

C'est une véritable rentrée triomphale qu'a faite jeudi dernier la Société Chorale dans la Principauté. Les diverses sociétés monégasques : la Philharmonique, les Régates, le Sport Vélocipédique Monégasque, le Comité des bals de la Saint-Roman, s'étaient portées à la gare au devant de l'*Avenir* de Monaco, qui revenait de Grenoble par le train de 9 heures 20 du matin.

Quand apparut sur la place la bannière de la Chorale à laquelle étaient suspendues les médailles de premiers prix remportées par notre orphéon, elle fut accueillie par des vivats prolongés.

M. le Ch^r de Loth, président de la Philharmonique ; M. Joseph Marquet, président des Régates ; M. Van Eessen, au nom du Sport Vélocipédique, et en remplacement de M. Roques, président, absent ; M. Théodore Gastaud, au nom du Comité des Bals et de la jeunesse de Monaco ; M. Diato et M. Giorgi, représentant, le premier, les amis de l'*Avenir*, le second, ses membres fondateurs ; M. Théodore Muller, consul de l'Union Vélocipédique de France, et M. Bernard Treglia, comme mandataire des membres honoraires de la Chorale, offrirent à MM. Gindre et Nef, ses président et directeur, de magnifiques bouquets et prononcèrent des allocutions toutes de félicitations à notre Société. Couronnes de lauriers, corbeilles de roses fleurs de toutes sortes entourent la bannière. On admire une superbe couronne entourant l'écusson monégasque, flanqué de deux drapeaux blanc et rouge, et surmonté d'une lyre, don des membres honoraires de l'*Avenir*, portée par quatre jeunes filles.

Ces divers discours sont tous suivis d'applaudissements et c'est aux cris de : Vive la Chorale ! que le cortège, précédé de la Société Philharmonique, se rend au siège des Régates où un vin d'honneur est préparé. Sur le passage du cortège, les maisons sont pavoisées ainsi qu'aux jours de fête.

Des toasts sont de nouveau portés, auxquels M. Gindre répond en remerciant les Sociétés et la population de l'accueil fait à la Chorale. L'on se rend ensuite au Gouvernement, où M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général, faisant fonctions de Gouverneur Général en l'absence de M. le Baron de Farincourt, adresse à l'Orphéon ses compliments sur les succès obtenus.

Les membres de la Chorale ne tarissent pas d'éloges sur l'accueil sympathique que leur a fait la ville de Grenoble.

Le jury a décerné à M. Nef une médaille, en témoignage de sa particulière satisfaction pour la manière artistique dont il dirige sa Société, et deux des membres de ce jury, MM. Ritz et Vasseur, ont demandé leur admission parmi les membres d'honneur de l'*Avenir*. Inutile d'ajouter que cette proposition a été accueillie avec les plus chaleureuses acclamations. M. Ritz, auteur du chœur les *Guides*

du *Mont-Blanc*, s'est montré ravi de la façon dont M. Nef et ses exécutants l'ont interprété.

En résumé, la journée de jeudi 17 août marquera comme la plus belle dans les annales de notre jeune Orphéon, qui peut être fier de la victoire remportée à Grenoble et de la réception si chaleureuse que lui a faite la Principauté.

La Société Philharmonique donnera dimanche son concert sur la place Sainte-Barbe, de 4 heures et demie à 6 heures du soir.

Nous traversons la période caniculaire, et l'on ne saurait en douter avec les 30 et 31 degrés que le thermomètre enregistre quotidiennement depuis quelques jours.

On sait que la canicule correspond à l'époque où le soleil se lève et se couche avec la constellation du grand chien, d'où son nom, du latin *canis*.

Dans l'antiquité, *sirius*, ou la canicule, se levait en même temps que le soleil, vers le 20 juillet. C'était alors le commencement de l'année chez les Egyptiens, le commencement des jours chauds et l'approche des inondations du Nil. Ces circonstances donnaient aux jours caniculaires un caractère presque sacré, et les anciens leur attribuaient l'influence la plus désastreuse.

Par l'effet de la précession des équinoxes, le lever héliaque de la canicule a lieu maintenant vers le commencement d'août.

Cette année, la canicule ne ment point à sa réputation. La chaleur est grande, mais si nous avons sujet de nous plaindre, il nous reste la consolation de constater que non loin de nous elle frappe plus cruellement encore, et qu'on signale un peu partout une moyenne de 35 et 36 degrés.

Les travaux de la double voie ferrée entre Monaco et Eze sont poussés avec une telle activité, que l'on peut dès à présent les considérer comme terminés. Sur presque tout le parcours, les rails sont posés, les tunnels sont achevés, il ne reste guère plus qu'à placer le pont sous rails du boulevard Charles III et celui sur rails du cap d'Aglio.

L'exécution de ces travaux considérables fait honneur à l'intelligente activité des entrepreneurs.

À la gare, le bâtiment-remise qui a été déplacé pour l'agrandissement des voies, est reconstruit en prolongement du débarcadère des trains impairs. Une marquise, tenant toute la longueur de ce bâtiment, recouvrira le quai, protégeant ainsi les voyageurs en temps de pluie.

La façade de la gare reçoit une ornementation qui lui donnera un aspect plus monumental. Le pavillon de l'horloge est agrandi, les fenêtres auront un encadrement architectural d'un effet satisfaisant.

CHRONIQUE DU LITTORAL

La Ciotat. — Une curieuse expérience pour la destruction des marsouins a été faite, samedi soir, de 5 à 8 heures, dans le golfe de La Ciotat, sous le patronage

du ministre de la marine, et en présence d'une commission composée de M. Fournier, commissaire de l'inscription maritime de Marseille, président ; M. Ropars, commandant des ports de Marseille ; d'officiers de la marine et de l'armée de terre ; de M. Guierre, capitaine des vétérans torpilleurs de la défense fixe à Toulon. Le torpilleur n° 94, commandé par le lieutenant de vaisseau Campardon, et la *Sentinelle*, remorqueur du pilotage de Marseille, assistaient à l'expérience. Pour assurer l'abondance des marsouins, défense avait été faite aux pêcheurs de Sanary, Bandol, les Lecques, La Ciotat et Cassis de sortir dans la journée,

L'opération a été faite par l'inventeur, M. Joseph Oscellus, de La Ciotat, qui a travaillé pendant plusieurs années à chercher un système perfectionné. Son appareil consiste en un filet d'une étendue de 400 mètres de long, auquel sont suspendues, de distance en distance et à espace égal, un certain nombre de cartouches de dynamite, reliées entre elles par un fil électrique aboutissant à une pile placée dans un bateau. Le filet a été calé, dans les parages de la pointe de la Fauconnières, à 7 brasses de profondeur, sur un fond de 100 mètres d'eau, par M. Pierre Toche, président de la prud'homie de pêche de La Ciotat, et les patrons pêcheurs Etienne Pascal et Blanc Pascal. À 6 heures 1/2, un groupe de 60 à 80 marsouins sont arrivés du large avec une effrayante promptitude et sans s'émouvoir de la présence des bateaux de pêche et de la *Sentinelle*, ils se sont approchés de l'engin qu'ils exploraient dans tous les sens. Aussitôt, un signal est donné, le second maître mécanicien torpilleur fait jaillir l'étincelle et l'explosion se produit sur toute la longueur. L'effet a été foudroyant ; un seul marsouin a été vu s'échappant, mais à la lenteur de sa course on comprenait qu'il était blessé. Tous les autres ont été anéantis, sans que l'explosion donnât lieu à aucune secousse pour les témoins de l'expérience ni à un soulèvement des eaux.

Ces essais ont confirmé les espérances de M. Oscellus ; l'adoption de ce système rendra les plus grands services à nos braves pêcheurs.

Saint-Raphaël. — La pêche dans le Var.

Il a été capturé en 1892, dans les ports du Var, 1,180,858 kilogrammes de poissons. Voici les noms des ports avec la quantité de poissons pris dans chacun d'eux. Les Lèques, 41,123 k. ; Bandol, 32,640 k. ; Sanary, 114,420 k. ; Le Brusq, 43,220 k. ; Les Sablettes, 4,500 k. ; Cros-Saint-Georges, 106,000 k. ; La Seyne, 17,200 k. ; Toulon, 155,000 k. ; Les Salettes, 53,670 k. ; Salins d'Hyères, 60,640 k. ; Porquerolles, 10,450 k. ; Port-Cros, 8,260 k. ; Le Lavandou, 41,980 k. ; Cavalaire, 43,000 k. ; Saint-Tropez, 343,691 k. ; Sainte-Maxime, 3,225 k. ; Saint-Raphaël, 101,839 k.

La population de Saint-Raphaël qui compte près de 200 pêcheurs réalisant un produit annuel de 120,000 fr. a donc une moyenne de 2 kilos par jour pour chaque pêcheur, chiffre assez important si l'on tient compte des jours nombreux où le mauvais temps rend impossible la pêche côtière.

Golfe-Juan. — L'escadre active, qui est mouillée au Golfe-Juan, se compose des navires suivants : *Formidable, Hoche, Dévastation, Amiral-Duperre, Courbet, Redoutable, Neptune, Amiral-Baudin, Marceau, Alger, Davout, Cosmao, Lalande, Troude, Faucon, Vautour, Wattignies, Bombe, Levrier, Dragon.*

Les torpilleurs *Coureur*, *Audacieux*, *Kabyle* et *Ouragan* qui font partie de cette escadre, ont pris leur poste de mouillage à Antibes, dans la soirée de vendredi.

Nice. — Un incendie qui aurait pu avoir les suites les plus graves s'est déclaré samedi vers 11 heures du matin au bois attenant à l'Observatoire.

A la première alerte, une escouade composée d'une centaine d'artilleurs du quartier Saint-Roch, sous les ordres d'un adjudant, s'est transportée sur les lieux du sinistre.

Peu après arrivaient les pompiers sous les ordres du sous-lieutenant Lambert.

Grâce à l'intelligence des dispositions prises et au sang froid des artilleurs et des pompiers, aidés par les gardes-champêtres, le feu a pu être éteint après deux heures d'efforts.

A 1 heure et demie, en effet, tout danger était conjuré. Trois hectares de bois ont été brûlés.

Quelques hommes et un sous-officier ont été laissés au Mont-Gros pour parer à tout événement.

L'incendie, paraît-il, est dû à l'imprudence d'un chasseur qui avait brûlé ses cartouches dans le bois.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le véritable titre de cette chronique serait *Lettre de Trouville*. Pendant cette semaine des grandes courses normandes, tout Paris est à Deauville, à Trouville, à Cabourg et à Houlgate. Quelle cohue! Mais quelle cohue élégante. Il suffit, pour s'en rendre compte, de relever les noms que j'ai notés sur mon calepin au champ de courses, où il y avait toujours assemblée brillante, malgré une chaleur suffocante. Le duc et la duchesse de Morny, qui ont fait des efforts si grands pour redonner à Deauville son chic d'antan, méritent la première place. Nous citerons le marquis et la marquise de Massa, le comte et la comtesse de Gontaut, M^{me} de Tanlay et son fils, le marquis de Tanlay, le comte et la comtesse Ludovic de Divonne, M^{me} Achille Fould, la comtesse André de Ganay, M^{me} de Mier, M. et M^{me} Maurice Ephrussi, le comte et la comtesse Alan de Montgomery, la baronne Georges de Plancy, M. et M^{me} Henri Ridgway, M. et M^{me} Jules Porgès, M. et M^{me} Delamarre-Didot, M^{me} Archdeacon, le comte et la comtesse Foulques du Maillé, la princesse de Sagan, la marquise de Galiffet, la marquise de Bouthillier, le comte et la comtesse Moïse de Camondo, la comtesse Pillet-Will, la princesse de Tarente, la comtesse de Malterre, la comtesse R. de Clermont-Tonnerre, M^{me} de Gheest, la comtesse Paul de Pourtalès, les comtesses Jean et Philippe de Beaumont, la comtesse Arthur de Vogué, la comtesse Le Marois, la baronne Alphonse de Rothschild, la comtesse Adhémar de Chevigné, la princesse de Chimay, la comtesse de Bonvouloir, M^{me} Munroë, M^{me} Ferdinand Bischoffsheim, M^{me} Joseph Pastré, la vicomtesse de Sainte-Suzanne, la marquise de Meyronnet, la marquise de Chaponay, la baronne Finot, etc., etc. Je pourrais étendre cette nomenclature, j'aurais peur de manquer de place ensuite. J'ai voulu simplement démontrer par des preuves irréfutables que Deauville et Trouville, au moins pendant le mois d'août, étaient le rendez-vous de la crème de la société parisienne. Les plages concurrentes ne peuvent pas lutter.

A Deauville, toutes les villas sont habitées, à l'exception de celles de M. de Soubeyran et de M. Edmond Blanc, qui sont en tournée électorale. Jamais, même sous l'Empire, Deauville n'a été aussi animé. Pendant trois ou quatre ans, il était de bon ton de ne pas sortir de sa villa, d'y recevoir à peine quelques rares amis, et toute la distraction des soirées consistait dans quelques valses jouées au piano et dansées par les jeunes gens. Aujourd'hui, Deauville est redevenu un lieu de plaisir, un peu exclusif, où il faut montrer patte blanche pour être reçu.

Au cercle de Deauville, agrandi, restauré, embelli, chaque soir, de grands dîners réunissent la fine fleur de la colonie. Les dames y viennent en robes claires. Tantôt on dine en pique-nique, d'après la mode qu'a si bien pris, même à Paris; tantôt des célibataires invitent de jeunes ménages pour rendre les politesses qu'ils ont reçues.

Une des plus jolies fêtes a été celle qu'a donnée la comtesse Ludovic de Divonne. Elle avait loué la salle du Casino et, après un excellent dîner de trente-cinq couverts, on a dansé. Le cotillon, conduit par M. de Vatimesnil et la maîtresse de la maison, a été ravissant. Parmi les bibelots et les fleurs, on a beaucoup remarqué un immense vaisseau tout en roses. Les dames étaient en robes à manches décolletées et en chapeau; c'est la toilette qu'on

appelait autrefois toilette des Bals de Deauville. Après le cotillon, souper très gai, par petites tables.

M^{me} Henri Ridgway a donné un bal non moins somptueux, dans sa villa Marguerite. Les jeunes filles, qui ne vont pas au Casino, même dans un bal privé, assistaient à la soirée de M^{me} Ridgway, qui a duré jusqu'à jusqu'à trois heures du matin. Cotillon très élégant et souper charmant.

On va peu au Casino pour les représentations théâtrales, afin de ne pas se mêler au public des endroits où chacun peut entrer en payant son obole. On a fait exception pour M^{me} Réjane, qui a donné une représentation de *Ma Cousine*, devant une salle comble. Mais les autres troupes ambulantes qui se sont arrêtées à Deauville ont éprouvé une vive déception, et je crois qu'elles ne s'exposeront pas l'année prochaine à pareille mésaventure.

Cet exclusivisme, dont j'ai parlé, commence à paraître à beaucoup une gêne, et on va faire dimanche une tentative pour redonner à la vie à Deauville le caractère si aimable qu'elle avait sous l'Empire, alors que les plus grandes dames ne craignaient pas de se mêler au Casino au public payant. Le Cercle de Deauville, à la demande d'un grand nombre de ses membres, a patronné un bal payant, dont l'entrée est fixée à cinq francs seulement. Les étroites mondaines ont promis d'y aller; peut-être tiendront-elles parole.

A Trouville, il y a beaucoup de monde sur les planches, à l'heure de la promenade. Malheureusement beaucoup de villas sont fermées. La villa d'Osmond, qui est située au premier plan sur la mer, n'a pas encore trouvé preneur, et la villa Honorez est devenue un restaurant. La villa Durand, au coin de la rue de Paris, est à louer. Les villas de M^{me} Deschamps, de la baronne Thénard, de la vicomtesse de Courval sont fermées. Ce qui jette une note triste.

Trouville, d'ailleurs, est un lieu d'amusement un peu plus bruyant que Deauville. Il y a deux cercles, l'*Union-Club*, où les enjeux sont assez élevés, et le Cercle Trouvil-lais, fréquenté par des joueurs plus modestes. Le Casino possède une assez bonne troupe d'ensemble qui donne, trois fois par semaine, des représentations très suivies par les abonnés. Ici, comme à Deauville, on se méfie des troupes de passage. Le Théâtre libre qui est venu jouer *Boubouroche* a eu, par exception, un bon accueil. Le *Jeu des Petits Chevaux* et l'Eden, situé au bout de la plage, font fureur. J'ai assisté à une représentation extraordinaire, où le prix des places avait été augmenté; M^{lle} Emilienne d'Alençon débutait dans la danse serpentine importée en France par la Loïe Fuller. Tout le dessus du panier de Trouville et de Deauville assistait à cette solennité, qui a, d'ailleurs, été glaciale, malgré tout le talent et tous les efforts de l'amusante Bonnain et de la gentille M^{lle} Deval.

La chasse fera bientôt le vide à Trouville et à Deauville. Au mois de septembre, on n'y rencontrera guère que des familles de magistrats et de professeurs, ou des ecclésiastiques en congé qu'on appelle, dans le pays, des « Messieurs Prêtres ».

DANGEAU.

CAUSERIE

La Philatélie

Une exposition internationale de timbres-poste s'est tenue le mois dernier à Zurich en l'honneur du cinquantième anniversaire des premiers timbres-poste fédéraux. A cette occasion, le département fédéral des postes a autorisé l'émission de 30,000 cartes-postales spéciales de 5 centimes, qui ne devaient être vendues qu'à l'exposition même, à la Bourse de Zurich. Le projet du comité était d'en remettre deux exemplaires à chaque visiteur de l'exposition.

Comme on pouvait s'y attendre, la spéculation s'est jetée sur cette rareté. Les cartes postales de l'exposition se vendaient couramment de 2 à 5 fr. et ont même atteint le cours maximum de 20 fr.

Il résulte d'une statistique qui vient d'être publiée par une grande maison anglaise pour le commerce des timbres-poste, que quatorze ventes publiques organisées par cette maison ont rapporté 9,200 livres (230,000 fr.) environ. Les prix les plus élevés ont été payés pour un timbre canadien et pour un autre des îles Hawaï; le premier a atteint 38 livres (950 fr.) et le second 36 livres (900 fr.). Trois timbres du Queensland, non oblitérés, ont été payés ensemble 64 livres (1,600 fr.).

Les philatélistes passionnés sont en ce moment à la recherche d'un timbre-poste français des plus rares, et qui atteint, paraît-il, la cote de 1,200 fr.

C'est le timbre de 1 fr. de l'année 1849.

Qui aurait dit, d'autre part, que les anciennes cartes-télégrammes, portant au recto le plan de Paris, seraient aujourd'hui fort demandées par les collectionneurs? On peut facilement les vendre de 5 à 6 fr.

Une des plus importantes collections de timbres-poste connues, celle de M. Emile Lalanne, de Bordeaux, contenant quatre des fameux *Post-Office* de l'île Maurice, une rareté entre les raretés, vient d'être achetée par M. Piet-Lataudrie, grand amateur de Niort, pour la somme de 60,000 francs, par l'intermédiaire de M. Marcel Pouget, philatéliste bordelais.

Rappelons, à ce propos, que les timbres du duché de Toscane antérieurs à 1860, valent 120 fr. (parfaitement conservés, 400 fr.); ceux de la Guyanne anglaise pour 1836, de 500 à 1,000 fr.; enfin, ceux de l'île Maurice pour 1847, 2,000 fr.

Sa passion immodérée et mercantile pour les timbres-poste a conduit sur les bancs de la police correctionnelle un facteur nommé Hédouin, qui avait trouvé un moyen fort ingénieux de se procurer des timbres rares à bon compte.

Il s'appropriait les lettres adressées à M. Maury, marchand de collections, et les collait sur son album, — sans préjudice de ceux utilisables qu'il écoulait.

Le négociant, s'étant aperçu du fait, porta plainte à l'administration et Hédouin fut arrêté.

Le Tribunal a condamné l'indélicat facteur à trois ans de prison.

En Amérique, la collection de timbres est arrivée à remplacer l'assurance sur la vie. En employant l'argent de ses primes à payer des raretés qu'il laisse vieillir, et, par conséquent, augmenter de valeur, l'amateur se constitue à lui-même une véritable police d'accumulation, en même temps qu'une occupation passionnante.

A Londres, un industriel spécialiste possède quatre étages d'une maison bondée de timbres. Trente employés suffisent à peine à la vente. Le « coffre-fort » pour loger les pièces précieuses peut contenir dix personnes debout; c'est une maçonnerie recouverte de fonte, garnie à l'intérieur de carrelages vernis, aménagée de telle sorte qu'en cas d'incendie les timbres soient parfaitement préservés non seulement du feu, mais de la chaleur.

L'Abyssinie se civilise.

On annonce que le Négus vient de faire une commande de timbres-poste qui seront ornés de son portrait. Voilà une nouvelle qui va ravir les collectionneurs.

FAITS DIVERS

On vient de célébrer à Dunmow, en Angleterre, l'ancienne et curieuse coutume annuelle du Dunmow fitch, remise en honneur en 1890, et qui consiste à décerner, selon les vœux testamentaires d'un célibataire ironique, une flèche de lard aux époux de la localité qui auraient vécu dans le plus parfait accord pendant 365 jours et autant de nuits consécutives, — et 366 les années bissextiles.

Des sept couples qui s'étaient primitivement mis sur les rangs cette année pour obtenir le prix, cinq ont dû abandonner la lutte pour des causes diverses, et deux seulement, M. et M^{me} Webb et M. et M^{me} Garner, ont été admis à faire valoir leurs droits à la flèche de lard devant le juge, en perruque à boudins, et le jury, formé de six jeunes filles tout de blanc habillées et de six adolescents imberbes.

La minutieuse enquête, faite *coram populo*, à grand renfort de témoins, n'a pu faire découvrir le moindre conflit, la plus légère bouderie, le plus microscopique cheveu dans le pot-au-feu conjugal des deux couples. L'évidence de ces preuves avait pourtant laissé des doutes dans l'esprit sceptique du juge qui entendant l'un des voisins de M. et M^{me} Garner proclamer à son tour l'inaltérable concorde du ménage, lui demanda quelle était l'épaisseur du mur qui les séparait du nid de ces paisibles tourtereaux. Or, le mur avait neuf pouces (22 centimètres 1/2).

Le jury s'est déclaré suffisamment éclairé, néanmoins, et après une délibération de cinq minutes, il a décerné aux deux couples l'honorifique tranche de lard qui leur a été remise au milieu d'ovations enthousiastes, selon les rites du cérémonial coutumier.

La grande pluie d'étoiles filantes qui se produit tous les ans au mois d'août a permis ces jours derniers de constater un phénomène curieux.

Un bolide est tombé aux environs de Joigny, près de l'écluse de Saint-Aubin.

Un homme qui passait près de son point de chute voulut le ramasser, mais ne put y parvenir, l'aérolithe étant encore brûlant, et sa partie externe, liquéfiée, tant la chaleur développée par le frottement de l'air était forte, commençait à peine à se solidifier.

Ce bolide pèse environ cinq kilogrammes, est rond et a douze centimètres de diamètre.

A l'intérieur, il est formé d'une sorte de tissu convergent vers le centre et offre l'aspect du minerai de cuivre.

Un préjugé général, lisons-nous dans l'*Industrie laitière*, qu'il serait nécessaire de détruire dans nos campagnes, c'est de penser que l'obscurité des étables et des écuries n'est pas un obstacle à la bonne santé et à la croissance des animaux.

C'est surtout dans les porcheries que ce préjugé a des conséquences fâcheuses.

Les cultivateurs comprennent, avec raison, que la lumière du jour est une condition de la salubrité dans leur habitation.

Leur erreur est de supposer que la même condition n'existe pas pour leurs animaux.

La science et l'expérience donnent tous les jours la preuve du contraire.

Les vaches donnent moins de lait dans une étable obscure que dans une étable bien éclairée. C'est surtout dans l'élevage des jeunes animaux de toutes les espèces que l'on doit s'attacher à leur donner un logement bien éclairé. La lumière est un agent vital essentiel pour tous les êtres organisés, animaux et végétaux. Voilà une loi qui ne souffre pas d'exception. Avis à tous les éleveurs.

On peut nous objecter que l'obscurité est utile pour les animaux soumis au régime de l'engraissement. Cette exception, répondrons-nous, confirme la règle. En effet, le défaut de lumière affaiblit l'énergie vitale du sang au profit du développement de la graisse qui est une maladie.

Ce fait prouve, par le contraste, la nécessité de la lumière pour les animaux auxquels on demande autre chose que de la graisse.

On vient de découvrir en Belgique, près d'Arlon, dans une tranchée du chemin de fer, un de ces immenses lézards fossiles nommés ichtyosaure dont les exemplaires sont nombreux en Angleterre et en Allemagne, mais très rares dans la région du Nord.

Londres en possède un, ou plutôt une, une femelle. L'ichtyosaure était vivipare, mais ses petits n'en venaient pas moins dans des œufs qu'elle ne pondait pas. Les œufs éclataient en elle et les jeunes sortaient tout formés. L'ichtyosaure britannique avait péri au moment où les petits, ayant cassé leurs coquilles, se préparaient à naître.

Une brigade d'ouvriers du Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles, où le fossile sera préparé, monté et exposé, est partie pour le recueillir.

Le ministre des travaux publics de France s'est ému des retards qui lui ont été signalés dans les heures d'arrivée des trains, retards qui lui ont paru dangereux pour la sécurité des voyageurs.

Par application des articles 42, 43, 57 et 79 de l'ordonnance du 15 novembre 1846, il a prescrit aux commissaires de surveillance des grandes gares de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Brest, Cherbourg, Le Havre et Nancy de dresser procès-verbal contre les Compagnies de chemins de fer chaque fois qu'un train de voyageurs arrivera dans l'une de ces gares avec un retard excédant dix minutes pour les parcours dont la longueur est inférieure à 50 kilomètres et 15 minutes pour les parcours de 50 kilomètres et au delà.

A la rentrée du Parlement, le ministre des travaux publics déposera un projet de loi infligeant aux Compagnies de chemins de fer des pénalités de un franc par minute de retard pour tout train de voyageurs qui arriverait à l'extrémité de son parcours avec un retard excédant dix minutes si le parcours est inférieur à 50 kilomètres, et quinze minutes si le parcours est égal ou supérieur à 50 kilomètres.

Le montant de ces amendes serait prélevé sur le dividende des actionnaires.

Les vipères abondent et sont très venimeuses cette année.

La solution de permanganate de potasse que nous avons préconisée, d'après l'avis de médecins expérimentés, contre les piqûres d'insectes à venin, est également excellente contre le venin bien autrement dangereux de la vipère. En applications extérieures et seulement extérieures, s'entend. La proportion est de une partie de permanganate cristallisé contre 100 d'eau distillée. Le facon doit être bouché à l'émeri.

Voici le traitement à appliquer en attendant le médecin : exprimer le sang de la plaie, en retirer les fragments de crocs venimeux qui pourraient y être restés ; la sucer énergiquement (ce qui est sans danger aucun pour celui qui opère, avalât-il quelques gouttes de sang) ; lier modérément le membre au-dessus du point mordu avec une ficelle, une bande, un mouchoir ; laver la plaie au permanganate, après l'avoir un peu agrandie avec une lancette ou un canif, de manière à faire pénétrer le liquide le plus profondément possible.

L'efficacité de ce topique a été éprouvée sur les animaux, concurremment avec l'inefficacité de l'ammoniac ou alcali volatil.

Et faire intervenir le médecin sans retard.

VARIÉTÉS

Bangkok

On connaît les événements du Siam ; l'attention de l'Europe est de nouveau appelée sur ce pays dont l'accès va être d'un précieux développement pour le commerce français. La capitale du Siam mérite une description particulière :

Bangkok, cette immense ville de 600,000 âmes, une fois les fortifications de Paknam franchies, est complètement ouverte.

Etendant ses faubourgs sur les deux rives du Ménam, elle occupe une superficie d'une cinquantaine de kilomètres carrés.

Au milieu de cette vaste agglomération, bordant la rive gauche du fleuve, se trouve la ville proprement dite, ou cité royale, dans laquelle aucun Européen n'a le droit d'élire domicile.

Cette cité, entourée de murailles d'un autre âge, dont les canons modernes auraient raison dans quelques instants, a une circonférence d'environ quatorze kilomètres.

Le palais du roi, entouré lui-même de hautes murailles, s'élève au cœur de cette cité, occupant avec ses dépendances et ses immenses parcs une étendue très considérable et formant comme une troisième ville au milieu des deux autres.

La cité contient encore des maisons noires, des échoppes sordides, des hangars ruinés, des ruelles sales ; mais toutes ces vieilleries disparaissent chaque année pour faire place à des squares et à des bâtiments bien construits, qui forment l'alignement des rues larges et propres.

Il y a là les ministères, les casernes, le musée, la monnaie, les haras, les écuries des fameux éléphants blancs, la bibliothèque où se trouvent de nombreux volumes, ainsi que la plupart des publications périodiques d'Europe et d'Amérique ; enfin le théâtre qui fait partie des distractions favorites de la cour.

Il faut citer le cercle des officiers dont la grande salle, meublée à l'européenne, est ornée de trophées d'armes et de drapeaux, entourant le portrait en pied du roi Tschulonkorn.

Non loin de là s'élève un petit palais de construction récente dans lequel ont lieu les réceptions officielles et les diners d'apparat et qui, sauf les proportions, ressemble à la Bourse de Paris.

Sur la gauche de ce petit palais se trouve l'école anglaise, où sont instruits aux frais du roi les fils des princes et des grands mandarins.

En face, on aperçoit la caserne des gardes du corps, ou *Mahat-leck*, régiment d'élite de création récente, composé de fils de mandarins et de gouverneurs de province.

Ces messieurs, paraît-il, ne se refusent rien. Chaque

garde du corps a son domestique chargé de l'entretien de sa chambre et du service de table d'hôte où les vins fins sont bus dans des verres de mousseline et où l'on mange dans de la porcelaine aux armes du roi.

Avec leurs figures imberbes, leurs langoutis de soie dessinant les hanches et retombant sur les genoux comme une jupe, avec leurs bas blancs et leurs fins souliers à boucles, on prendrait facilement ces jeunes gens pour des femmes.

Leur service est d'ailleurs bien doux : deux heures de faction aux portes du palais royal avec une toute petite carabine et la faculté de s'asseoir sur un pliant lorsque le roi est absent.

Le palais du roi est un bel édifice de style italien, à galerie péristyle et colonnes géminées, n'ayant de siamois que les détails d'ornementation, les plantes groupées en massifs sur les terrasses et les toitures avec leurs dômes ouvragés et leurs flèches élégantes.

L'intérieur est meublé et distribué dans le goût européen, avec glaces, pendules et tentures de haut prix.

La salle du trône, qui a conservé, malgré des réparations récentes, un cachet siamois très accusé, est d'une incomparable splendeur.

En entrant dans l'enceinte réservée du palais, où on ne pénètre qu'au moyen d'une carte, on se trouve tout d'abord dans un square complanté d'arbustes taillés à la chinoise, c'est-à-dire représentant des paysages et des sujets divers.

De nombreuses plantes rares étalent leur beauté dans des caisses de granit ou des vases de porcelaine multicolore.

Des myriades de poissons se jouent dans des étangs artistement décorés de plantes aquatiques : beaucoup d'entre eux sont tout à fait inconnus en Europe ; les poissons-tireurs par exemple qui ont la singulière faculté de capturer leur proie en lui lançant une goutte d'eau. On les nourrit en mettant un arbre couvert de fourmis au milieu de l'étang. Le poisson arrive aussitôt à la surface, jette de l'eau à la fourmi avec une dextérité surprenante et s'en empare au moment où elle tombe.

Il y a aussi le *Pla-Khat* ou poisson de combat qui intéresse beaucoup les hôtes du palais.

Ces poissons d'une nuance rougeâtre, plus petits que le goujon, deviennent des lutteurs féroces quand on les met en présence. Dès qu'ils s'aperçoivent ils s'élancent l'un sur l'autre avec furie, les nageoires dressées, et dans la chaleur du combat on les voit devenir d'un rouge écarlate.

Ils luttent avec une bravoure incroyable, se déchirant les nageoires jusqu'à ce qu'il y en ait un hors de combat.

Cette espèce est tellement belliqueuse, que lorsqu'un de ces poissons s'aperçoit dans une glace, il se précipite avec rage, tête baissée, sur sa propre image.

Les gens de la cour parient de grosses sommes à ce genre de sport qui se pratique d'ailleurs dans toutes les classes de la société et passionne le Siamois, très incliné au jeu.

Le palais de la reine fait suite à celui du roi ; il consiste en une série de grands bâtiments élégants et une série de jardins enchantés dans lesquels s'ébattent les femmes du harem et les filles du roi. Ces dernières, on le sait, sont cloîtrées et condamnées à une virginité perpétuelle afin que leur père n'ait jamais rien à redouter d'un gendre.

C'est la tante du roi qui est préposée à la garde générale du palais, dans lequel personne ne peut entrer sans son autorisation. Elle a sous ses ordres les gardes du corps et un bataillon d'amazones vierges, à l'uniforme vert et or, qui font le service des appartements intérieurs, paraded dans les grandes cérémonies et accompagnent Sa Majesté quand elle voyage.

Au palais est attachée une pagode magnifique dont les murs extérieurs recouverts de dorures et de mosaïques étincellent au soleil d'Asie, donnant la sensation d'une masse endiamantée.

C'est là que se trouve une statue de Bouddha, haute de six pieds, en or repoussé. Les bordures des vêtements sont ornées de pierreries et les doigts disparaissent sous les anneaux d'or.

Un autre Bouddha, fait d'une seule émeraude, et évalué à plus d'un million de francs, se dresse au milieu de porcelaines antiques, de cierges brûlant nuit et jour sur des chandeliers d'or. Le parquet, en cuivre poli, disparaît aux jours de fête sous une natte d'argent. C'est aussi dans

cette pagode, sans rivale au monde, dit-on, que les arbres d'or et d'argent étalent leur riche feuillage aux pieds des dieux.

Il y a ainsi dans Bangkok plus de quatre-vingt pagodes renfermant d'immenses trésors.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire
3, avenue de la Gare, Monaco

Aux termes d'un acte reçu par M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, le vingt et un août mil huit cent quatre-vingt-treize, monsieur Joseph ALASIA, marchand tailleur, demeurant à Monaco, a cédé à monsieur et madame PASQUALINI le fonds de commerce de marchand tailleur qu'il exploitait à Monaco, rue des Princes n^o 10.

Faire les oppositions, s'il y a lieu, en l'étude de M^e Blanc, notaire à Monaco, dans la huitaine, sous peine de forclusion.

Monaco, le 22 août 1893.

Pour extrait :
(Signé) A. BLANC.

Etude de M^e Antoine BLANC, Notaire
3, Avenue de la Gare, Monaco

Suivant acte passé devant M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco, le vingt et un août mil huit cent quatre-vingt-treize, monsieur Eustache-Fortuné GAUTIER, maître d'hôtel, demeurant à Monte Carlo, et madame Irma-Claire-Françoise GAUTIER, sa fille, épouse de monsieur Charles-Gaston DE PAYAN, avec lequel elle demeure aussi à Monte Carlo, ont cédé notamment à M. Jean KAÏSER, maître d'hôtel, demeurant à Nice, le fonds de commerce d'hôtel dénommé **Hôtel de Londres**, que monsieur Gautier et madame de Payan faisaient valoir sous la raison sociale « *Gautier et sa fille* » dans un immeuble appartenant à monsieur Hector Otto, situé à Monte Carlo, boulevard des Moulins.

Faire toutes oppositions, s'il y a lieu, et dans la huitaine, en l'étude de M^e Blanc, notaire à Monaco.

Monaco, le 22 août 1893.

Pour extrait :
(Signé) A. BLANC.

Etude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco

VENTE SUR SAISIE

Le vendredi vingt-cinq août courant, à deux heures du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, dans un appartement sis au rez-de-chaussée d'une maison portant le numéro 14 de la rue Florestine, à Monaco, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objet mobiliers, tels que : lits en noyer et en fer complets, armoires à glace, commodes, tables, toilettes, chaises, canapés, glaces, buffets, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant.

L'Huissier, BERTRAND.

Madame veuve Alphonse SINET et ses enfants remercient les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur, en assistant, jeudi dernier, aux obsèques de

Monsieur Alphonse SINET

leur regretté Epoux et Père, et les informent, en même temps, qu'une messe sera dite, jeudi prochain, 24 du courant, à 9 heures du matin, à l'église de Sainte-Dévote, pour le repos de son âme.

Monsieur et Madame Nicolas VITALI remercient vivement les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur, en assistant, samedi, aux obsèques de leur fils bien-aimé

Jules VITALI

AVIS

Le public est informé que messieurs **De Maurizzi** et **Fea** ont acquis l'atelier de Maréchal-Ferrand que le sieur **Orengo Leonardo** exploitait au quartier Saint-Michel, propriété de Millo.

Les oppositions seront reçues dans la huitaine, sous peine de déchéance.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Les ateliers de menuiserie mécanique de **M. Victor BOSIO**, de Menton, sont définitivement transférés au Borrigo. Ils sont établis sur la belle promenade qui conduit aux Castagniers, à côté du bureau de l'octroi, entre la passerelle et le pont du chemin de fer.

Les nouvelles installations d'outillages sortent de la maison **Panhard Lavassor** de Paris.

Fabrique de planchers, parquets à l'anglaise, à bâtons rompus, à point de Hongrie et de fantaisie. — Spécialités de moulures, escaliers et mains courantes.

Une étuve à air chaud est installée dans les vastes ateliers de M. Victor Bosio, où tous les bois sont étuvés avant d'être corroyés, ce qui lui permet de livrer du travail garanti de tout rétrécissement.

M. Victor Bosio vient d'acheter *deux mille mètres carrés* de parquet chêne de première qualité, provenant de la Haute-Hongrie. La siccité d'étuvage donne à la fabrication une supériorité exceptionnelle. (Téléphone).

Nous engageons vivement nos lecteurs à visiter les ateliers de menuiserie mécanique du Borrigo. C'est une maison de premier ordre, toujours prête à satisfaire sa nombreuse clientèle, et très appréciée à Menton comme à Monaco, grâce à des travaux toujours exécutés avec un goût et soin incontestables.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 20 août 1893

CASSIS, b. Saint-Louis, fr., c. Dol,	briques et ciment.
MARSEILLE, b. Deux-Paulines, fr., c. Sigalas,	briques.
ID. b. Bon-Etienne, fr., c. Gabriel,	id.
ID. b. Jeune-André, fr., c. Ruminéras,	id.
ID. cutter, Zéphyr, fr., c. Suche,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	sable.
ID. b. Tante, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Albert,	id.
CANNES, b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.

Départs du 14 au 20 août

SAINT-TROPEZ, b. Saint-Louis, fr., c. Dol,	sur lest.
ID. b. Deux-Paulines, fr., c. Sigalas,	id.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio	id.
ID. b. Tante, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Albert,	id.
CANNES, b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON
Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1^{er} août 1893

LOUISE ABBÈMA. — *Sol, mi, do, do, mi, sol*, aquarelle.
PHILIPPE CASIMIR. — *Les Environs de Monaco*. — Troisième excursion : La Route de la Corniche : Eze ; de Monaco à Saint-Hospice. — Vues phototypiques : Les Tunnels de la route de Nice, le Village arabe de Beaulieu, Saint-Jean, Saint-Hospice, la Rade de Villefranche, le Lac de la Vésubie au cap Ferrat.
MAURICE GUILLEMOT. — *L'Envoûtement*, nouvelle.
GEO. BONNERON { *Tes Yeux.....* } Poésies.
ALTER EGO. — *Au Jour le Jour*. — Mort de Guy de Maupassant — Les nouveaux décorés : Forain et Henri Guérard — Monte Carlo, par Alfred Stevens.
M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique*.

ABONNEMENTS : Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique Conso, de Nice

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

ON DEMANDE UNE SERVANTE connaissant la tenue d'un ménage et sortant d'une bonne maison. S'adresser villa Ravello, chemin du Carnier.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1893

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés.

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bienséance ; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années ; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en primeur ; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupeuse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux ; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs ; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnées, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1893